

Le justificatif financier des équipements lié à l'intensification du séchage dans la maturation est détaillé ci-dessous :

Tunnels complémentaires :

- le montant de la commande Christiaens pour l'ensemble des tunnels et des 4 échangeurs air eau s'élève à 1 210 000 €. Elle comprend la fourniture, le montage et la mise en service. Selon la décomposition des prix que nous avons de cette commande, nous avons considéré que 20% de la commande est lié aux échangeurs air-eau complémentaires (étude et montage compris). Le reste du montant de la commande 80% (tunnel et système de ventilation associé) est le double de ce qui était envisagé dans l'offre puisque 4 tunnels sont installés au lieu de 2. Le surcoût pour la partie tunnel et pour les échangeurs ainsi que l'ensemble des équipements permettant leur bon fonctionnement est ainsi évalué à 60% du montant de la commande de Christiaens soit 726 000 €.
- Le montant pour les 4 portes des tunnels s'élève à 72 000 € (commande CRAWFORD). 50% de ce montant correspond aux deux portes supplémentaires soit 36 000 €
- Les supports de portes sont estimés à 20 000€ ce qui fait 10 000€ pour deux systèmes de supports de porte de tunnel.

Equipements complémentaires pour l'alimentation des tunnels :

La commande VAUCHE pour la partie maturation s'élève à 1 037 558. Une partie de ce montant correspond aux équipements qui ont du être installés en plus (essentiellement des tapis et des navettes) pour permettre l'alimentation de 4 tunnels au lieu de 2. Le montant des équipements supplémentaires de la commande de VAUCHE pour la maturation du compost s'élève à 266 088 €. (montant déterminé à partir de la décomposition des prix de la commande). A cela il faut ajouter la part des frais généraux de la commande (Etude, transport, montage, Mise en service, Frais généraux) correspondante. Comme les équipements supplémentaires correspondent à 35 % environ du montant total des équipements de cette commande, nous avons pris en compte 35 % des frais généraux soit

102 156 €. Le montant des équipements supplémentaires et les frais généraux associés s'élève donc à 368 244€.

Equipements complémentaires pour permettre de chauffer l'air de séchage (hors échangeurs eau – air) :

Il s'agit de toute la tuyauterie vapeur (depuis la turbine), l'échangeur vapeur, la tuyauterie de retour des condensats avec la robinetterie associée, ainsi que les conséquences au niveau du génie civil (supportage des tuyauteries (vapeur et retour condensats) par la passerelle de visite).

- La commande des circuits de tuyauteries à la société SME s'élève à 500 000 €. Sur cette commande la partie circuit condensat, circuit vapeur est totalement liée à cette modification. Une partie du montant du réseau boucle d'eau chaude correspondant au dimensionnement supérieur par rapport à celui du contrat est liée à cette modification. Elle a été estimée à 25% du montant de la boucle. Une part étude, installation de chantier et local pompe (robinetterie) est allouée à ces équipements. Cette part correspond à 50 % environ. Ainsi le montant des équipements de circuit d'eau ou vapeur alloué à cette modification s'élève à : 318 932 €
- La commande de la robinetterie à la société PICON s'élève à 47 500. Environ 70% de cette commande correspond aux équipements complémentaires liés à l'intensification du séchage.
- L'échangeur eau vapeur s'élève à 14 500€ (commande à la société KAPP).
- Le montant des prestations pour réaliser les notes de calcul de la tuyauterie vapeur s'élève à 32 900 € (29 100 +3800).
- Les tuyauteries vapeur et condensats dans le bâtiment VAE, la robinetterie et l'instrumentation associées ont été fournies par CNIM à travers un avenant d'un montant de 45 100 €.
- Les tuyauteries vapeur et retour condensat vont être supportées par la passerelle de visite. Le renforcement de la passerelle de visite lié au supportage de ces tuyauteries est estimé à 74 610 €.